

République Française
COMMUNE DE PUYVERT

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 07 Septembre 2020 - 18h30

Présents : GREGOIRE Sylvie, BRITY Philippe, PARRAUD Patricia, MALAN Didier, EHUEINANA Sylvain, GAVAUDAN Philippe, REDENTI Sandrine, NOUGUIER Daniel, BARGHOUT Christophe, MATALON Emmanuelle, MOUREY Christophe, SEVERIN Nicolas, PARRAUD Elodie, ISIRDI Céline, PRIMO Yolande
Secrétaire de séance : PARRAUD Patricia

Madame le Maire demande le rajout à l'ordre du jour d'une délibération :
- Convention 2020 pour la participation financière de LMV - Fonds de concours
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Modification Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que pour respecter l'article R 2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité au compte 1068 en section d'investissement afin d'assurer la couverture du besoin de financement qui est de 180 747,56 €.
Pour ce faire, il est donc nécessaire de retirer la délibération du Conseil Municipal du 06 juillet 2020 portant sur l'affectation du résultat et de revoir cette affectation de la manière suivante :

- Recette d'investissement - compte 1068 : 174 838,95 €
- Recette de fonctionnement - ligne 002 : 0 €

sachant qu'une décision modificative budgétaire est indispensable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide du retrait de la délibération du Conseil Municipal en date du 06 juillet 2020 portant sur l'affectation du résultat
- décide de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement 2019 comme suit :
Recette d'investissement - compte 1068 : 174 838,95 €
Recette de fonctionnement - ligne 002 : 0 €

Décision Modificative n°1 - Budget 2020

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'affectation du résultat de la section de fonctionnement a été modifiée, cette modification ayant pour conséquence une décision modificative du budget,
Madame le Maire propose de modifier les prévisions budgétaires 2020 comme suit :

Objet de la DM : **MODIF AFFECTATION RESULTAT (ART R 2311-12 CGCT)**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Résultat reporté ou anticipé			002	-44 838,00
Autres taxes diverses			7388	44 838,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				44 838,95
Excédents de fonctionnement capitalisés			1068	44 838,95
OP : 10021 MAM / ALSH		44 838,95		
Autres bâtiments publics	21318 10021	44 838,95		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		44 838,95		44 838,95

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative budgétaire n°1 /2020 telle qu'exposée ci-dessus.

Demande d'aide au Département - Produit des amendes police - Répartition 2020

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Département dans le cadre de la répartition 2020 du produit des amendes de police pour permettre des aménagements sécuritaires devenus indispensables au cœur du village, le secteur prioritaire étant l'aménagement de la place Jean Moulin :

- démolition revêtements existants / évacuation
- fourniture et pose de bordures type « roche d'espeil »
- fourniture et mise en œuvre de béton désactivé
- enrobés
- pose de barrières et panneaux de signalisation

Ces aménagements ont été estimés à 24 410 € ht.

Compte tenu du montant de la dépense, Madame le Maire précise que ces réalisations ne seront possibles qu'avec l'aide du Département.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le projet de mise en sécurité de la place Jean Moulin tel que décrit ci-dessus,
- sollicite l'aide du Département dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2020 sur la base des travaux estimés à 24 410 € ht

Fixation de la participation des familles - Repas Cantine scolaire

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de réexaminer le calcul de la participation des familles au service de cantine scolaire.

Le tarif unique de 2,95 € par repas avait été fixé à compter de septembre 2019.

Le repas est actuellement facturé 3.09 € ht soit 3.26 € ttc à la commune (hormis les frais de personnel, matériel, locaux à la charge de la collectivité), sachant qu'une révision du prix est appliquée chaque année, Madame le Maire suggère de porter la participation des familles à 3,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif du repas servi à la cantine scolaire, à compter du 1^{er} septembre 2020 à : 3,00 €.

Rentrée scolaire

Cette rentrée particulièrement organisée autour des mesures sanitaires à mettre en place s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Une nouvelle enseignante pour la classe Grande section Maternelle / CP, habitant Puyvert.

L'organisation du service des repas à la cantine a repris dans des conditions assouplies dans la salle habituelle avec 2 services.

Le fruit de la récré du matin a été supprimé pour raison sanitaire, les tranches de pommes étant servies dans un saladier dans lequel les enfants « piochaient », par contre le goûter à la sortie a été rétabli, chaque élève ayant sa propre gourde.

Un conseil d'école exceptionnel est prévu le 14/09 en vue de l'organisation des élections de représentants de parents d'élèves par correspondance.

Il semblerait que l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves soit prévue à huis clos pour des questions sanitaires, plusieurs élus semblent regretter cette décision.

Construction logements sociaux et annexes Mairie - Attribution des marchés de travaux

Madame le Maire rend compte de la décision d'attribution des marchés de travaux suite à la remise du Rapport d'analyse des offres par le Maître d'œuvre :

Lot 1 - VRD Terrassements Fondations Gros-Œuvre Enduits façades - attribué à OLIVERO SA BTP

Lot 2 - Etanchéité - attribué à SIE13 Etanchéité

Lot 3 - Charpentes Couverture - attribué à BATOIT

Lot 4 - Menuiseries extérieures - attribué à ROUSSEL BATIMENT

Lot 5 - Doublages Cloisons Fx plafonds / Menuiseries intérieures /Peintures - attribué à ROUSSEL BATIMENT

Lot 6 - Serrurerie - attribué à BERTON
Lot 7 - Revêtements sols - Faïences - attribué à LES GRÉS DE PROVENCE
Lot 8 - Chauffage Ventilation Plomberie - attribué à AZUR PRO ENERGIES
Lot 9 - Electricité - attribué à SERTI
La date de démarrage des travaux est prévue pour la mi-octobre.

Travaux de sécurisation des berges en Durance

Le programme de travaux d'urgence lancé par l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) avec l'assistance technique du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) est terminé, les délais ont été respectés.

La réception des travaux a eu lieu, une réunion a toutefois été organisée mardi 08/09 sur les lieux pour apporter des précisions sur les derniers aménagements.

Questions diverses

Comité Communal Feux Forêt (CCFF) : M. Christophe MOUREY est désigné nouveau responsable communal.

Une mise à jour des membres du CCFF sera nécessaire.

Le repas annuel intercommunal est prévu le 20 septembre prochain.

Utilisation de la salle polyvalente par les associations : les mesures sanitaires en vigueur conduisent à définir de nouvelles règles d'utilisation par les responsables d'associations : distanciation - désinfection du matériel et des locaux après chaque utilisation - restriction/toilettes

Une convention sera proposée dès le 09 septembre aux responsables des associations.

Comité syndical du Parc Naturel Régional du Luberon : les élus du Parc se sont réunis le 04 septembre dernier à La Fruitière Numérique à Lourmarin. Mme Dominique SANTONI a été réélue Présidente.

Petit journal de la commune : une réunion de la commission est à programmer rapidement pour l'élaboration du prochain bulletin, date de parution souhaitée entre fin novembre ou début décembre.

Sortie annuelle des Aînés : compte tenu de la situation sanitaire, la sortie annuelle est annulée. La commission communale propose un « colis gourmand » pour les aînés dans la limite du budget annuel réservé à la sortie.

La distribution sera assurée par les élus dans leur quartier respectif.

Départs en retraite : Mme Aline GAUGUIN, agent administratif à la mairie, a pris sa retraite en ce début d'année.

Les circonstances particulières liées au confinement n'ont pas permis jusqu'ici de se réunir pour lui souhaiter une heureuse retraite, il faut désormais fixer une date et y associer si possible notre ancienne factrice Annie, partie elle aussi en retraite.

Travaux de protection incendie : l'installation d'un poteau incendie au carrefour de l'avenue Icard / rue des écoles est terminée, la protection incendie est ainsi assurée pour le cœur du village. Les trottoirs ont été repris à cette occasion. Très bon rendu au final.

Clôture de la séance à 20h15

A Puyvert, le 07 septembre 2020

Sylvie GREGOIRE, Maire de PUYVERT

